Rhône-Alpes, Loire
Magneux-Haute-Rive
le Bourg

Église paroissiale Saint-Martin (détruite)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42001391
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : église paroissiale
Vocable : Saint-Martin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1809, B, 80

Historique

Selon J.-E. Dufour, l´église paroissiale de Magneux-Haute-Rive devait être commune avec celle d´un prieuré qui dépendait, en 1183, de l´abbaye de l´Île Barbe. L'église est reconstruite dans la 2e moitié du 16e siècle (d'après Gonon de Saint-Fresne, la construction a lieu alors qu'Antoine de la Bastie, puis ses fils François et Pierre, sont seigneurs de Magneux, soit entre 1549 et la fin du 16e siècle ; voir **Répertoire chronologique...**), avec une nef unique de trois travées voûtées en berceau plein-cintre, dont la porte latérale sud était ornée des armoiries de la famille de La Bastie (une croix ancrée), à la fois sur l´encadrement et les vantaux. Une chapelle voûtée d´ogives, édifiée en même temps que l'église ou peu après, ouvrait sur la nef du côté nord ; sa clef de voûte portait également les armoiries des La Bastie, dont elle abritait la sépulture (une pierre tombale recouvrant un caveau était insérée dans le sol). Les armoiries des La Bastie sont précisément décrites dans un procès verbal de visite destiné à établir l'ancienne juridiction de cette famille, établi le 12 mai 1786 (**Répertoire chronologique...** ; voir transcription en annexe). Au 17e siècle, la chapelle est dédiée au Rosaire (**Répertoire chronologique...**) ; au 19e siècle, elle a pour vocable saint Martin (AD). Une seconde chapelle est édifiée au sud (dédié à sainte Marguerite, comme l'autel mentionné "de vent" par la visite pastorale de 1614 ?), dont un mémoire de 1784 fait remonter l'existence au 16e ou au 17e siècle et qui aurait appartenu au chapitre de Montbrison, détenteur d'une rente à Magneux, puis à son successeur, Pierre de la Mure, qui rachète la rente en 1619 (**Répertoire chronologique...**). La nef centrale était couverte d´un "lambris décoré de peintures grossières, reproduisant des figures et des emblèmes religieux : un cartouche indique que cet ouvrage, daté de 1694, est dû à la générosité des sieurs Gay, curé, et Arnou Péronnet, luminier" (**Forez pittoresque...**). Lors des travaux de 1839, il est question de refaire cet "antique" plafond, ce qui n´a pas été suivi d´effet (AD). La paroisse de Magneux-Haute-Rive est réunie à celle de Chambéon entre 1809 et 1826. L'église (parcelle B 80 du cadastre de 1809), qui est en mauvais état, et doit être réparée et agrandie. L'entrepreneur Sarély, de Feurs (Loire), passe avec la mairie un contrat de gré à gré en 1839 pour effectuer les travaux qui seront réalisés six mois plus tard : construction de deux bas-côtés plafonnés dans le prolongement des chapelles, avec deux fenêtres par travée, et d´une porte dans le mur sud de la nef. Les deux chapelles sont élargies lors de leur intégration aux bas-côtés, le voûtement de la chapelle Saint-Martin est démoli. Les pierres de taille issues de la démolition sont en partie remployées, en particulier la porte sud à décor armorié, encore décrite dans le **Forez pittoresque...** en 1889. L'église est détruite vers 1910 et la nouvelle (étudiée) est construite sur un autre emplacement. Lors de la démolition, le vantail de la porte sud et des panneaux peints provenant du plafond de la nef ont été déposés et classés MH au titre objet (le 20 septembre 1910 ; PM42001005 et PM42001006). Les panneaux peints auraient été "transférés au musée de Montbrisson [sic] en décembre 1910", mais il n´a pas été possible de les retrouver lors de l´enquête, pas plus que la porte.

Période(s) principale(s) : 16e siècle, 17e siècle, 2e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle
Dates : 1694 (daté par source), 1839
Auteur(s) de l'oeuvre : Antoine Sarély (entrepreneur, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : La Bastie François de (commanditaire)

Description

L´ancienne église paroissiale de Magneux-Haute-Rive était orientée. Elle comportait une nef séparée du choeur par un arc triomphal en plein-cintre. Le choeur, de plan carré, était voûté d´ogives avec une clef de voûte peinte. Au-dessus du choeur, un clocher de plan carré comportait deux niveaux marqués par un bandeau en pierre, dont l´étage des cloches percé de baies géminées en arc plein-cintre sur toutes ses faces. La nef était encadrée de deux chapelles prolongées vers l´ouest en bas-côtés plafonnés, communiquant avec la nef par des arcades en plein-cintre, hormis l´arcade ouvrant sur la chapelle nord, en arc brisé. Une fenêtre en plein-cintre était percée dans chacune des travées des bas-côtés. Une petite porte en arc brisé ornée d´écussons armoriés, à vantaux également sculptés d´armoiries et de feuilles, était percée dans le bas-côté sud. Le portail axial, en arc segmentaire, avait deux vantaux de bois avec une porte piétonne découpée au milieu. La façade orientale tripartite reflétait le découpage intérieur de l´édifice, avec une partie centrale plus haute, à pignon surmonté d´une croix en pierre, encadrée de deux ailes aveugles et plus basses devant les bas-côtés, à corniche en forme de chapeau de gendarme inversé. Le parvis de l´église était surélevé de quatre larges degrés maçonnés. À l´intérieur, la nef centrale avait un plafond peint avec des figures et des emblèmes religieux ; deux litres funéraires superposées, aux armoiries non identifiées, étaient visibles à la fin du 18e siècle sur le pourtour du choeur et du chevet (procès verbal de 1786, **Répertoire chronologique...**) ; l'une d'elles était peut-être la litre dont Françoise de Rouverette, veuve d'Antoine de La Bastie, commande l'exécution dans son testament en 1608 (**Répertoire chronologique...**). Les murs de la nef, du clocher et du choeur, étaient en moellons de granite ; les bas-côtés, et sans doute la façade occidentale (d´après la carte postale de l´éditeur Pardon, mais aussi d'après le **Forez pittoresque...**) étaient en moellons de granite jusqu´à deux mètres de hauteur puis en pisé. Tous les murs, hormis le clocher, étaient enduits. L´édifice était couvert en tuiles creuses, avec un toit à longs pans sur la nef, en appentis sur les bas-côtés et en pavillon sur le clocher.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; pisé ; enduit ; enduit ; moellon
Matériau(x) de couverture : tuile creuse
Plan : plan régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 vaisseaux
Couvrements : voûte d'ogives ; voûte en berceau plein-cintre ; lambris de couvrement
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; toit en pavillon

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Décor

Techniques : peinture, sculpture
Représentations : armoiries ; symbole religieux,
Précision sur les représentations :

La porte sud et la clef de voûte de la chapelle nord avaient un décor armorié sculpté. La nef centrale était lambrissée avec un décor de peintures reproduisant des figures et des emblèmes religieux. Le pourtour du choeur comportait deux litres funéraires superposées aux armoiries non identifiées.

Présentation

Historique et description complémentaires
L´église paroissiale de Magneux-Haute-Rive, sous le vocable de Saint-Martin, avait en 1225 le prieur de Magneux pour collateur [Le collateur ou patron était le protecteur de la paroisse : il avait le devoir de la défendre, de veiller à la conservation de ses terres et de ses revenus, de pourvoir à son entretien, en cas de détresse. En retour, il possédait des avantages : non seulement il présentait le candidat à la cure vacante, mais encore il percevait les deux tiers et quelques fois la totalité de la dîme ; il avait le droit de préséance à l´église et on lui payait le droit de sauvegarde].
Dufour émet l´hypothèse que cette église était commune avec le prieuré de Magneux-Haute-Rive qui dépendait, en 1183, de l´abbaye de l´Ile Barbe ; prieuré qui fut uni plus tard à celui de Sury-le-Comtal qui relevait également de la dite abbaye. Mgr Marquemont, lors de sa visite pastorale de 1614 de l´église « Saint-Martin de Magnieu » (2) précise dans son compte-rendu que le prieur de Sury est présentateur de la cure, tenant les deux tiers des dîmes, et ledit curé l´autre tiers. Quelques

éléments descriptifs de l´église sont rapportés : au nord est établie la chapelle du seigneur de Magnieu, sans vocable et sans fondation, revenu ni service ; un autel dédié à Sainte-Marguerite, appartenant au sieur de La Mure, élu à Montbrison, est situé "du côté de vent (à l'ouest).
Des archives privées relatant le procès de 1786 entre le Marquis Jean-Hector de Montagne, seigneur de Poncins et MM. du chapitre de Montbrison, chaque partie prétendant à la seigneurie du clocher de Magnieu, nous donne d´intéressants renseignements sur l´architecture de l´église et son décor. Ainsi, en plus du portail principal, une petite porte en arc d´ogive, située au sud de l´église, comportait plusieurs armoiries représentant une croix ancrée. A l´intérieur de l´église, la chapelle de gauche était celle des la Bastie, anciens seigneurs de Magnieux ; sur son sol, une pierre plate masque un caveau, et à la clef de voûte circulaire de la chapelle, qui devait être voûtée d´ogives, un écusson comportant une croix ancrée sculptée. Le choeur comporte une clef de voûte peinte d´une croix de Malte, qui était alors une croix ancrée. Le tombeau du seigneur de Magneux était au milieu du choeur sous une longue pierre de taille sur laquelle était gravée une croix pattée. L´ancien banc des seigneurs, en mauvais état, a été remplacé par un neuf, situé sur l´aile gauche du choeur ; au centre de l´arc de la petite porte par laquelle on s´introduisait de la nef de l´église dans ledit banc se trouvait, sculptée en relief, une croix ancrée. L´accès au clocher s´effectuait depuis l´intérieur de l´église, et dans ce dernier s´y trouvaient deux cloches fondues respectivement en 1583 et 1785.
A l´extérieur, sur le pourtour du choeur, une litre funéraire à l´état de vestiges, et peinte, représentait une succession de neuf écussons aux armoiries non identifiables ; sur un seul des écussons il était possible de distinguer, en chef, une couronne de comte, et sur cinq autres des traces d´un animal servant de tenant ou support, et dans un autre endroit une espèce de palme. Entre ces écussons, en deux endroits différents, il était possible d´apercevoir des vestiges de deux écussons plus anciens, non identifiables.
Les archives communales nous informent sur l´état de l´église au début du XIXe siècle : en 1809, l´église de Magneux est réunie à celle de Chambéon ; les habitants de cette première commune adressent une supplique à l´archevêque de Lyon afin que leur église, profitant de la loi du 30 septembre 1807, soit érigée en chapelle, promettant de pourvoir au logement du prêtre. En 1820, un devis estimatif pour des travaux d´urgence à apporter à l´église de Magneux se monte à 585 F. Les ressources de la commune se limitant à 243,65 F, seuls les travaux aux murs extérieurs qui menacent ruine et au couvert seront réalisés : réfection d'une fenêtre sans croisée, d'un plafond, d'un escalier extérieur à deux rampes en bois, d'un escalier avec une partie de ses garnitures pour le couvert de l´église, et du couvert ; reprise et liaison des murs du clocher ainsi que de son couvert.
Le 4 novembre 1821, les habitants de la commune pétitionnent pour que leur église soit érigée en succursale.
Aux archives départementales (AD Loire, série O 1044, liasse 129) plusieurs documents font état des travaux réalisés à l´église : le 4 mars 1838, dans une lettre adressée au préfet, le maire demande des secours pour agrandir son église, succursale depuis 1826, et trop petite.
Le devis descriptif des travaux du 14 mai, réalisé par Sarély, fait état de la construction de deux petites nefs collatérales à l´église. La pierre brute sera de Moingt, le carrelage et le crépissage intérieur des nefs seront réalisés, ainsi que quatre cintres en arc de voûte avec arceaux en brique double, quatre croisées en pierre de taille de 5 pieds de haut sur 2,5, et le plafond des nefs. La chapelle en nord et celle du sud de l´église seront prolongées en petites nefs collatérales de 10,65 m et élargies de 3,20 m, 4,50 m de haut et jusqu´à 5,50 (pente du couvert). Les murs seront en pierre et chaux jusqu´à 2 m de haut puis en pisé. Les deux nefs seront plafonnées et 4 ouvertures voûtées seront réalisées pour communiquer avec la nef, et dans chaque nef (bas-côtés), deux fenêtres (h=1,66 ; la = 0,66) en pierre de taille de Moingt seront réalisées, ainsi qu´une porte dans le bas-côté sud.
Le 24 mai 1839 le préfet autorise la commune à engager les travaux d´agrandissement pour un devis de 2223 F (la mairie en possède 637 et une souscription volontaire en apporte 563).
Le 30 mai 1839 un traité de gré à gré entre le maire et l´entrepreneur de Feurs, Antoine Sarély, est acté pour procéder à la restauration et à l´agrandissement de l´église.
Le 27 septembre 1839 une lettre du secrétaire du conseil de fabrique adressée au préfet stipule que les travaux d´agrandissement sont terminés, sauf le plafond de la grande nef qui est construit en bois et très « antique » et qui aurait besoin d´être refait. Le secrétaire signale dans son courrier que les travaux sont correctement effectués sauf les fondations en béton (?) qui ne valent rien. Les murs ont été réalisés en pisé et paraissent trop faibles alors qu´il y avait de la pierre sur place, provenant des démolitions, pour construire en maçonnerie. Une note jointe au courrier comporte le devis détaillé des travaux réalisés par Sarély : toute la pierre nécessaire à la construction des murs provient des démolitions de la voûte de la chapelle Saint-Martin et d´un de ses murs, ainsi que des murs dans lesquels ont été réalisés quatre arcs. Le sable a été pris sur place. La pierre de taille provient des démolitions : trois encadrements (?) en pierre de taille (une fenêtre et deux portes), ont resservi pour une porte placée du côté du midi, le reste des pierres ayant resservi pour les quatre fenêtres. Les tuiles et briques proviennent de la tuilerie de Beaurevert. Le couvert de la chapelle a été refait, quatre arcs en brique ont été construits avec chapiteaux en plâtre, 7 mètres de génoise ont été réalisées, et les barreaux en fer laminé proviennent de Saint-Julien.
Théodore Ogier, dans **La France par cantons et communes** de 1856, donne un aperçu de l´ancienne église Saint-Martin : composée de trois nefs, celle du centre étant voûtée et les deux latérales plafonnées, le lambris [de la nef axiale] était orné d´une peinture avec figures et autres dessins. Le choeur, la partie la plus ancienne de l´édifice, était voûté et de style ogival. Une inscription placée dans l´église faisait état de restaurations en 1694.

Enfin le descriptif de la commune de Magneux, dans **Le Forez Pittoresque...** de 1889, signale que l´église paroissiale, bâtie en pisé, présente une façade du XVIIe siècle très simple et comporte trois nefs et trois travées. La nef centrale est couverte d´un lambris décoré de peintures grossières, reproduisant des figures et des emblèmes religieux : un cartouche indique que cet ouvrage, daté de 1694, est dû à la générosité des sieurs Gay, curé, et Arnou Péronnet, luminier. Les collatéraux plafonnés communiquent avec la nef par des arcades plein-cintre, sauf celle au fond du bas-côté nord, qui est de forme ogivale. Le choeur de plan carré, s´ouvre sur la nef par un arc doubleau en plein-cintre, reposant sur des piliers à impostes. Aux angles, quatre colonnettes engagées et tronquées supportent gauchement des nervures prismatiques ; une seule fenêtre flamboyante à meneau éclaire cette travée au sud. Au-dessus est un clocher peu élevé, dont l´étage supérieur, percé de baies géminées, semble dater du XVIe siècle. Au sud de l´église, une porte du milieu du XVIe siècle porte dans de petits compartiments les armes de La Bastie avec alternance de feuillages inscrits dans des losanges

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. 4 mars 1838.** AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. **4 mars 1838. Lettre du maire au préfet**. Demande de secours pour réparer l´église, trop petite, que la commune veut agrandir depuis longtemps. L´église est succursale depuis 1826, elle a d´abord été pourvue des ornements et choses nécessaires au culte.

- **AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. 30 mai 1839.** AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. **30 mai 1839. Traité de gré à gré entre le maire et Antoine Sarély, entrepreneur à Feurs**. Réparation et agrandissement de l´église conformément au devis estimatif et descriptif .... 2225 F. Le délai prévu pour les travaux est de 6 mois, avec réception par l´architecte du département.

- **AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. 6 juillet** AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. **6 juillet 1839. Lettre du maire au préfet**. Le maire a trouvé un bienfaiteur qui fait l´avance des fonds jusqu'à l´obtention d´un secours pour l´agrandissement de l´église, et demande donc l´autorisation de travaux.

- **AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. 27 septembre** AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. **27 septembre 1839. Lettre du secrétaire du conseil de fabrique au préfet**. Les travaux d´agrandissement de l´église sont terminés, sauf "le plafond de la grande nef, qui est construit en bois et très antique" et aurait besoin d´être refait, ainsi que réparations au clocher. Travaux exécutés par Sarély "sans que les conseillers municipaux et de fabrique ne sachent le prix qu´on lui donne". D´autres entrepreneurs auraient voulu soumissionner, si on avait procédé à une adjudication, mais il n´y en a pas eu, ce qui a étonné les habitants et la fabrique. Les travaux sont assez bien faits, sauf "un béton que l´on a fait pour les fondations où on aurait dû bâtir en pierre et chaux, et qui ne vaut rien. On a fait des murs en pisé et trop faibles. Il y avait assez de pierre sur place pour tout bâtir en maçonnerie, il y a plus de deux toises cubes de pierre provenant des démolitions du reste, et qui embarrassent la place publique" ; les murs en pisé "ne seront pas de longue durée, il y aurait fallu un rang de pannes au milieu des chevrons qui ont trop de portée". Note joint portant devis détaillé des travaux fait par Sarély, selon l´estimation du secrétaire de fabrique : **Devis de l´agrandissement de l´église de Magneux-Hauterive. Note principale**. Toute la pierre nécessaire à la construction a été prise dans les démolitions des murs où on a fait quatre arcs et la démolition de la voûte de la chapelle Saint-Martin et un mur de ladite chapelle. La terre a été prise sur place, à pied d´oeuvre. Le sable a été pris dans le chemin, à 1 km, et pas dans la Loire comme prévu. La pierre de taille provient des démolitions. Trois *elunde* (pierres d´encadrement ?) en pierre de taille, une de fenêtre et deux de portes (démolies) on resservi pour une porte placée du côté du midi, le reste des pierres a resservi pour les quatre fenêtres (les barreaux sont écupérés aussi). Tuiles et briques de la tuilerie de Beaurevert : tuiles creuses, carreaux (de 22 cm² ?) et briques ; briques de Poncins. Le couvert de la chapelle Saint-Martin a été refait. On a construit quatre arcs en brique, 7 m de génoise ; barreaux en fer laminé de Saint-Julien. Chapiteaux en plâtre faits aux arcs.

- **AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. 24 mai 1839.**

AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. **24 mai 1839. Autorisation préfectorale faite à la commune pour engager les travaux de l´église**, au vu de diverses pièces : - une délibération du conseil municipal du 21 avril 1839 dans laquelle il émet le souhait d´agrandir l´église ; les caisses communales contiennent 637 F. - le *Devis estimatif et descriptif des travaux à faire pour la construction de deux petites nefs collatérales à l´église de Magneux-Hauterive*, signé Sarély, 14 mai 1839 (2226 F). - une délibération du conseil de fabrique du 15 mai 1839 indiquant que la fabrique a réuni 563 F de dons volontaires. - une lettre du maire et du curé du 19 mai 1839 par laquelle ils s´engagent personnellement pour couvrir de leurs propres deniers la différence (325 F, en comptant sur 700 F de secours promis par le gouvernement).

- **AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. 14 mai 1839.** AD Loire. Série O : 1044. Magneux-Hauterive. Liasse 129. Affaires diverses, 1836-1883. **14 mai 1839. Devis estimatif et descriptif des travaux à faire pour la construction de deux petites nefs collatérales à l´église de Magneux-Hauterive**, signé Sarély. Pièce jointe à l´autorisation préfectorale de travaux, du 24 mai 1839. Matériaux : - Pierre brute de Moingt. - Carrelage et crépissage intérieur des deux nefs. - 4 cintres en arc de voûte avec arceaux en brique double. - 4 croisées de 5 pieds de haut sur 2,5, en pierre de taille de Moingt. - Bois... des croisées, vitrerie en verre renforcé nuancé. Plafond des nefs. Nature des travaux. La chapelle en nord et celle de midi de l´église... seront prolongées en petites nefs collatérales de 10,65 m et élargies de 3,20 m ; 4,50 m de haut, jusqu'à 5,50 (pente du couvert). Murs en pierre et chaux jusqu'à 2 m de haut, puis pisé. Les deux nefs collatérales seront plafonnées. Quatre ouvertures en arc de voûte pour avoir vue sur l´église ou grande nef. Dans chaque nef, deux fenêtres (h=1,66, l=0,66), en pierre de taille de Moingt, vitrerie renforcée nuancée. Une porte dans la nef du midi.

- **AC Magneux-Haute-Rive. Registre des délibérations du conseil municipal. 2 janvier 1808-27 juin** AC Magneux-Haute-Rive. **Registre des délibérations du conseil municipal. 2 janvier 1808-27 juin 1855. Délibération du 12 mai 1809**. "Nous voyons avec douleur que la réunion de notre succursale à celle de Chambéon... en hiver, la difficulté des chemins de Magneux... nous profiterons de la faculté que nous donne le titre de la loi du 30 septembre 1807 de demander à ce que notre église soit érigée en chapelle... nous prenons l´engagement solidaire de doter et loger le prêtre qu´il plaira au conseil de nous envoyer comme chapelain ; cette dot ou traitement sera de la somme de 500 F". Lettre envoyée par les "habitants propriétaires" de la commune à l´archevêque de Lyon : "la suppression de leur paroisse... prive une partie de l´année leurs enfants, leurs domestiques et les vieillards de la faculté d´assister aux offices divins...", "comme aussi de faire toutes les réparations nécessaires à leur église".

- **AC Magneux-Haute-Rive. Registre des délibérations du conseil municipal. 2 janvier 1808-27 juin** AC Magneux-Haute-Rive. **Registre des délibérations du conseil municipal. 2 janvier 1808-27 juin 1855. Délibération du 18 novembre 1820**. Pour délibérer des moyens de payement des réparations de leur église d´après le devis estimatif ... de 585 F... les ressources de la commune ne s´élèvent qu´à la somme de 243,65 F : on utilisera cette somme pour les réparations les plus urgentes : le couvert et les murs qui menacent ruine, les réparations concernant l´extérieur de l´église. Détail du devis ne retenant que les articles les plus urgents (total 244 F) : 1. une fenêtre sans croisée et sans ferrure extérieure, 32 F 6. un plafond à refaire à neuf, 20 F 15. un escalier à deux rampes en bois à refaire à neuf extérieur, 25 F 16. un escalier avec une partie de ses garnitures pour le couvert de l´église, 28 F 17. pour le couvert : chevrons, planches, tuiles, main d´oeuvre et recouvrir le tout à taille ouverte, 93 F 18. reprendre et lier les murs du clocher "ont un peu perdu leur altour par le moyen de deux fentes à chaque coin du clocher il faut une clef en bois", 40 F. 19. pour le couvert du clocher : tuiles, chevrons, planches, main d´oeuvre et recouvrir le tout à taille ouverte, 6 F.

- **AC Magneux-Haute-Rive. Registre des délibérations du conseil municipal. 2 janvier 1808-27 juin** AC Magneux-Haute-Rive. **Registre des délibérations du conseil municipal. 2 janvier 1808-27 juin 1855. Délibération du 4 novembre 1821**. Pétition motivée des habitants de la commune pour que l´église soit érigée en succursale. "De temps immémorial la commune était paroisse, et une des plus considérable de son canton quant à la population... [après la Révolution] devait avoir la succursale et Chambéon même lui avait été réunie ; mais la commune de Magneux ne renfermait dans son sein que de simple laboureurs, ne prévoyant pas le tort que pourrait leur occasionner cette réunion... gardaient le silence, tandis que ceux de Chambéon, appuyés de quelques personnes de distinction, et à la sollicitation du pasteur, qui se plaisait beaucoup mieux dans cette commune qu´à Magneux...". Avec 677 habitants à Magneux contre 454 à Chambéon, le desservant aurait donc dû résider à Magneux. "Son bourg [de Magneux] est considérable, il renferme toute espèce de

corps de métiers, il est le centre de divers embranchements de routes vicinales qui aboutissent à la route royale de Lyon à Bordeaux, tous les habitants des montagnes du Matin, et du Matin eu midi, qui se rendent en Auvergne et à Montbrison le traversent. Le bac de Sain-Laurent-la-Conche lui procure une infinité de voyageurs... [d´où des] auberges vastes et commodes, ce que Chambéon ne peut offrir". "Depuis 14 ou 15 ans les vieillards, les inférieurs et les enfants" manquent de secours spirituel. Le curé de Chambéon dit une ou des messes hebdomadaires à Magneux et y célèbre les baptêmes, enterrements et fêtes ; en hiver les intempéries et les marécages à traverser ne permettent pas de transporter les enfants et les morts. Donc demandent une succursale : l´église et le cimetière sont en bon état, l´église est garnie des vases sacrés et des ornements nécessaires (ceux dont le desservant se sert). Il n´y a pas de presbytère, mas plusieurs maisons au bourg de Magneux pourraient en faire office.

- **A. Privées (photocopies communiquées par M. de Monteynard, 2006). [DURAND, Vincent]. Répertoire**
  A. Privées (photocopies communiquées par M. de Monteynard, 2006). [DURAND, Vincent]. **Répertoire chronologique des titres relatifs à la seigneurie de Magneux-Hauterive**. 53 fol. manuscrits, s. d. [4e quart 19e siècle]. L'avant-propos synthétique explique que le répertoire des titres (de 1250 à 1787) a été dressé grâce à des archives prêtées par le comte Léon de Poncins (conservées au Palais de Feurs), "particulièrement d'après un savant compte-rendu" [manuscrit] rédigé en 1787 par un avocat, Antoine Gonon de Saint-Fresne, à l'occasion d'un procès entre le seigneur de Magneux-Haute-Rive et le chapitre de Montbrison. L'auteur a également utilisé la bibliographie (Broutin, Sonyer Du Lac...).

Documents figurés

- **Magneux-Haute-Rive (Loire). - L'Eglise. Impr. Réunies de Nancy ; Edit. Tissot. Carte postale [début**
  Magneux-Haute-Rive (Loire). - L'Eglise. Impr. Réunies de Nancy ; Edit. Tissot. Carte postale [début 20e siècle]. (Coll. part. L.Tissier)

- **Magneux-Haute-Rive (Loire). Edit. Pardon. Carte postale [oblitérée en 1911] ; In : GRANGE, Marie.**
  Magneux-Haute-Rive (Loire). Edit. Pardon. Carte postale [oblitérée en 1911] ; In : GRANGE, Marie. **Paroisse de Saint-Joseph-des-Bords-Loire / Les 14 clochers**, [vers 2005].

Bibliographie

- **AD Rhône. Recueil des visites pastorales... T. I. Visites de 1613-1614. 1926.**
  Archives départementales du Rhône. **Recueil des visites pastorales du diocèse de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles, Tome I. Visites de 1613-1614**. Lyon : aux Archives départementales, 1926
  p. 402

- **DUFOUR, J.-E. Dictionnaire topographique du Forez... 1946.**
  DUFOUR, J.-E. **Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire**. Mâcon : imprimerie Protat frères, 1946.
  col. 512-513

- **FOND, C. Inventaire... des prieurés du Forez. Mém. maîtrise Lyon 2. 1995.**
  FOND, Christine. **Inventaire historique, archéologique et architectural des prieurés du Forez.** Mémoire de maîtrise. Histoire de l'Art médiéval. Université Louis-Lumière. Lyon-2, 1995, 2 Vol.
  p. 130-136

- **GARDES, G. (dir.). Grande encyclopédie du Forez. 1985.**
  GARDES, Gilbert (dir.). **Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire. T. 4. Montbrison et sa région**. Le Coteau : Horvath, 1985
  p. 140-142

- **THIOLLIER, F. Le Forez pittoresque et monumental. 1889.**

THIOLLIER, Félix. **Le Forez pittoresque et monumental, histoire et description du département de la Loire et de ses confins, ouvrage illustré de 980 gravures ou eaux-fortes, publié sous les auspices de la Diana...** Lyon : Imprimerie A. Waltener, 1889 (2 vol.)
p. 71

Annexe 1

12 mai 1786. Procès verbal de reconnaissance des monuments servant à constater la juridiction des La Bastie, anciens seigneurs de Magnieu-Hauterive, sur l'église et autres lieux de cette paroisse, dressé par Michel Goyet notaire commis, à la requête de Jean-Hector Montagne, seigneur de Poncins, en son instance contre le chapitre de Montbrison et Jérôme Goyet de Livron, seigneur de Magnieu-Hauterive, transcription de l'expédition en forme signée Goyet (Cabinet de M. le comte Léon de Poncins).
D'après [DURAND, Vincent]. **Répertoire chronologique des titres relatifs à la seigneurie de Magneux-Hauterive** (A. Privées ; photocopies communiquées par M. de Monteynard, 2006).
NB : Les croquis intercalés dans le texte ont été décrits entre crochets. Les notes de bas de page ont été intégrées au texte, entre parenthèses ; la plupart sont des notes marginales "au crayon" lues par Vincent Durand sur l'expédition originale, sauf une note signalée dans la transcription comme étant de V. Durand lui-même.
"...A l´indication du seigneur de Poncins, nous nous sommes transporté à la petite porte de l´église paroissiale de Magnieux Haute-Rive, du côté de midi de la dite église, laquelle porte est brisée, et nous avons vu et reconnu, sur la partie dormante de la dite porte deux espèces d´écussons en menuiserie saillante en la forme suivante, dont nous ne pouvons reconnaître les émaux ni métaux, mais dont les armoiries, aussi saillantes, représentent une croix ancrée en la forme qui suit. Ladite porte en vieille menuiserie bois chêne, avec d´autres écussons sans armes et peints en couleur jaune. [dessin des armoiries : une croix ancrée dans un losange]
Et sur la petite porte ouvrante, un autre écusson contenant une croix semblable aux deux premières, mais son écusson fait en la forme qui suit, le tout en menuiserie saillante, ladite porte peinte également en jaune et du même âge et menuiserie que la porte dormante. [dessin des armoiries : une croix ancrée dans un écusson *a testa di cavallo*]
De là étant entré dans la dite église, ledit seigneur de Poncins nous a introduit dans une chapelle située à l´aile gauche de ladite église, laquelle il nous a dit être la chapelle des anciens seigneurs de Magnieux qui s´appellaient de La Bastie, ce que le curé nous a confirmé et nous avons aperçu au rez-de-chaussée de ladite chapelle une pierre plate sous laquelle ledit sieur curé nous a dit être un caveau de sépulture, et, à la clef de voûte de ladite chapelle, nous avons aperçu un écusson en forme circulaire dans le milieu duquel est une croix ancrée saillante,...[dessin des armoiries : une croix ancrée dans un médaillon circulaire]
De là étant entré dans le choeur, ...ledit seigneur...nous a fait observer qu´il paraissait avoir été repeint et blanchi (note marginale au crayon : le choeur a été blanchi en 1755) de nouveau et, à la clef de la ...voûte,... nous avons vu une croix de Malte en peinture : sur quoi ledit seigneur de Poncins nous a dit qu´il y avait apparence de cette croix...avait été substituée à la croix ancrée des anciens seigneurs de Magnieux lorsqu´on a reblanchi ledit choeur, observant que la croix de Mallte n´a jamais servi d´armoirie au chapitre de Montbrison.
Ledit seigneur...ayant demandé au...curé, s´il connaissait le tombeau des anciens seigneurs de Magnieux, ledit sieur curé a dit savoir par tradition que le tombeau du seigneur de Magnieux était au millieu du choeur sous une longue pierre de taille qu´il nous a fait remarquer et sur laquelle nous avons observé que l´on a gravé en oeuvre une croix pattée à la forme suivante : [dessin : croix latine à extrémités pattées, formant une légère pointe pour les bras supérieurs]
Ledit seigneur de Poncins ayant demandé à Mr le curé de lui indiquer le banc des seigneurs, ledit sieur curé a répondu que le banc était sur l´aile gauche du choeur, mais qu´attendu son mauvais état et son inutilité, les seigneurs ayant une chapelle, il a fait luy même, du consentement du précédent seigneur, fait enlever ledit banc, pour en substituer un plus utile aux habitants, à l´entrée duquel banc il a fait placer une petite chaire basse.
Nous avons examiné l´emplacement du banc qui nous a été indiqué, et nous avons aperçu, à la même indication, au milieu du cintre d´une petite porte par laquelle on s´introduisait de la nef de l´église dans ledit banc, ladite porte ouverte dans la muraille du choeur, une petite croix ancrée semblable à celles précédament décrites, la dite pierre en relief et blanchie de nouveau comme le surplus dudit choeur.
De là, à l´indication dudit seigneur, nous sommes montés dans le clocher, où nous avons aperçu deux cloches, l´une desquelles n´a été fondue que l´année dernière, et nous avons vu sur l´autre qu´elle a été fondue en mil cinq cent quatre vingt trois, sous François de La Bastie seigneur de Magnieux et la dame de Rouverette sa mère et tutrice, suivant l´inscription et à la forme suivante, commençant sur la première ligne entourant la cloche par une croix fleurdelysée et ensuite ces mots : noble François de Labastie seigneur de Magnieu Authe Ryve et..., et ensuite une croix ancrée. Et à la seconde ligne : Damoiselle Françoise de Rouverette sa mere et tutrice l´an mil Vc LXXXIII. Et en dessous desdites inscriptions, sont quatre autres croix ancrées à même hauteur faisant le tour de ladite cloche, et au dessous les mots répétés : Te Deum laudamus.

Descendus du clocher et sortis de l´église, nous avons, à la même indication, aperçu autour du choeur de ladite église, et en dehors d´iceluy une ceinture ou litre funèbre, dont il ne reste que les vestiges de la peinture sur neuf écussons des côtés de matin et midi, sans qu´il soit possible d´en distinguer les armoiries. Il nous a semblé seulement apercevoir en chef de l´un desdits écussons une couronne de comte, et sur cinq desdits écussons des vestiges de la peinture d´un animal leur servant de tenant ou support, et dans un autre endroit une espèce de palme ; et entre lesdits neuf écussons, en deux endroits différents, nous avons aussi aperçu les vestiges de deux écussons plus anciens, mais qu´il est impossible de définir.
...Nous nous sommes transporté... dans le cimetière de ladite paroisse de Magnieux Haute-Rive et, après avoir examiné la croix en pierre étant dans iceluy, nous avons trouvé sur le pied de la croix du côté du matin, regardant la porte d´entrée dudit cimetière, un écusson représenté cy après, dans lequel il y a une croix ancrée (note marginale au crayon : l´autel [sic] de la croix a été changé et on ne trouve plus la croix ancrée). [dessin : un écusson avec une croix ancrée]
De là nous nous sommes transporté, à la même indication, jusques à une fontaine appelée la Fond de Magnieux, située en bas du bourg dudit Magnieux, au nord-est du clocher et à peu de distance d´iceluy (note marginale au crayon : n´existe plus), et nous avons reconnu, au pied de l´arbre de la croix de pierre dont l´autel sert à couvrir ladite fontaine et sur la face méridionale de la dite croix, un écusson renfermant en relief une croix ancrée comme les précédentes, ledit écusson en cette forme : [dessin : un écusson avec une croix ancrée, surmonté de la date 1560]
Au dessus duquel écusson est inscrit la date de mil cinq cent soixante.
De ladite fontaine nous avons été conduit par ledit seigneur de Poncins à la croix des Rameaux de la dite paroisse de Magnieux Haute-Rive, ladite croix étant dans l´embranchement des chemins de Montbrison et de Champs à l´église et bourg dudit Magnieux (note marginale au crayon : cette croix a été déplacée et plantée sur une place du bourg, vis-à-vis le sieur Pont), et nous avons reconnu que la dite croix est en pierre, placée sur un autel, et que sur le pied de l´arbre de ladite croix, du côté de midi, est un écusson en relief renfermant la même croix ancrée que celle-ci-dessus, de la hauteur de dix pouces sur huit de largeur, et sur la face orientale, un autre semblable écusson contenant une semblable croix ancrée partie d´un lion naissant coupé de fleurs de lis comme dans la figure ci-après (note de V. Durand : dans le dessin informe du notaire, l´or des fleurs de lys est indiqué par un pointillé, qui très évidemment n´existait pas sur la pierre) : [dessin de deux écussons : un écusson avec une croix ancrée ; un écusson mi partie, au 1 : une croix ancrée, au 2 un lion naissant, au 3 trois fleurs de lys ; la pointe de cet écusson est coupée et à la place figure la date 1556] et au dessous est l´inscription de l´année mil cinq cent cinquante six.
Et enfin, nous avons été introduit dans la cour du château de Magnieux appartenant à M. de Livron et, à l´indication dudit seigneur de Poncins, nous avons aperçu un vieux bâtiment ou reste de bâtiment annonçant la plus grande vétusté (note marginale au crayon : n´existe plus, on a reconstruit cette partie du château), dont le rez-de-chaussé sert de grenier, et, sur le portail de ce bâtiment, étant sur la cour du côté de matin, dont la porte est bois chêne en menuiserie et en mauvais état, ladite porte ayant cinq pieds et neuf pouces d´hauteur, sur trois pieds et neuf pouces de largeur, nous avons aperçu sur le chapeau dudit portail, sur le milieu d´icelui, une croix ancrée peinte sur la muraille regardant ladite cour, dans un écusson dont le fond parait être couleur jaunâtre, la croix couleur rougeâtre, ladite croix ayant sept pouces de long sur autant de largeur et l´écusson étant formé comme cy contre. [dessin : une croix ancrée dans un écusson dont la partie supérieure forme deux pointes]
Nous avons aussi aperçu que la dite muraille avait été peinte, mais qu´elle est aux trois quarts effacée.
...Ledit seigneur de Poncins a dit que le dernier monument que nous venons de décrire confirme tous les précédents, en ce que le château de Magnieux ayant appartenu aux sieurs de la Bastie, nous venons de reconnaître leurs armes, non seulement par leur forme, qui est une croix ancrée, mais encore par émaux et métaux, en ce que lesdites armes se trouvent porter d´or à la croix ancrée de geule (sic), ce qui est attesté par tous les anciens armoriaux et notamment par le traité du sieur de la Colombière intitulé *La science héroyque* page 138, chapitre XIII, numéro 26, et par *L´Art héraldique* du père Ménetrier, édition de 1770, p. 82, figure 18..."

Illustrations

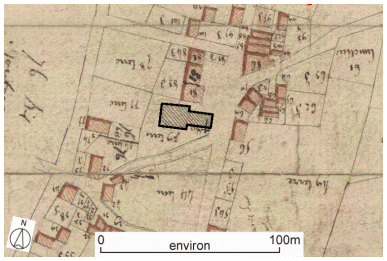

Plan de situation, d'après le cadastre de 1809, section B, échelle originale 1/5000°Plan cadastral, dit cadastre napoléonienDessin au crayon,

[Vue d'ensemble de l'ancienne église, de trois-quarts]. Repro. Thierry Monnet, Autr. Pardon (éditeur) IVR82_20104200615NUCB

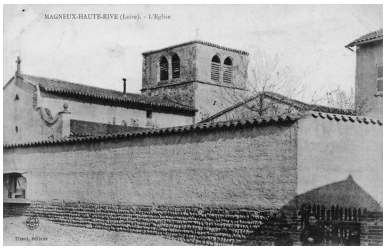

[Vue de l'église depuis le sud-ouest]. Phot. Eric (reproduction) Dessert, Autr. Tissot (éditeur), Autr. Impr. Réunies de Nancy (imprimeur) IVR82_20054201552NUCB

plume et lavis d'encres colorées sur
papier, 1809. AD Loire. 3P-1682VT
Dess. Thierry Monnet
IVR82_20114200145NUD

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Magneux-Haute-Rive (IA42001393) Magneux-Haute-Rive
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation du mobilier de l'ancienne église paroissiale Saint-Martin (IM42002224) Rhône-Alpes, Loire, Magneux-Haute-Rive, le bourg

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

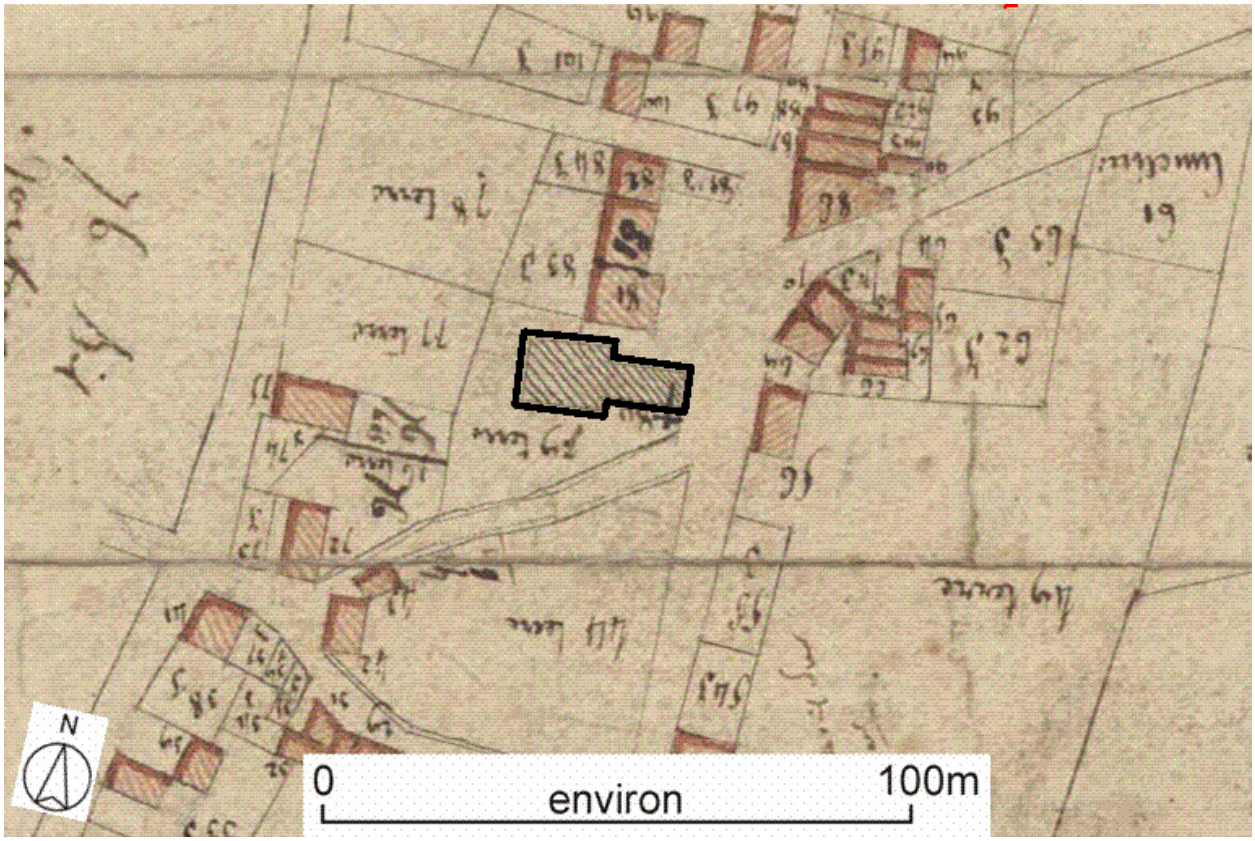

Plan de situation, d'après le cadastre de 1809, section B, échelle originale 1/5000°Plan cadastral, dit cadastre napoléonienDessin au crayon, plume et lavis d'encres colorées sur papier, 1809. AD Loire. 3P-1682VT

IVR82_20114200145NUD
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

[Vue d'ensemble de l'ancienne église, de trois-quarts].

Référence du document reproduit :

- **Magneux-Haute-Rive (Loire). Edit. Pardon. Carte postale [oblitérée en 1911] ; In : GRANGE, Marie. Magneux-Haute-Rive (Loire).** Edit. Pardon. Carte postale [oblitérée en 1911] ; In : GRANGE, Marie. **Paroisse de Saint-Joseph-des-Bords-Loire / Les 14 clochers**, [vers 2005].

IVR82_20104200615NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Monnet
Auteur du document reproduit : Pardon (éditeur)
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

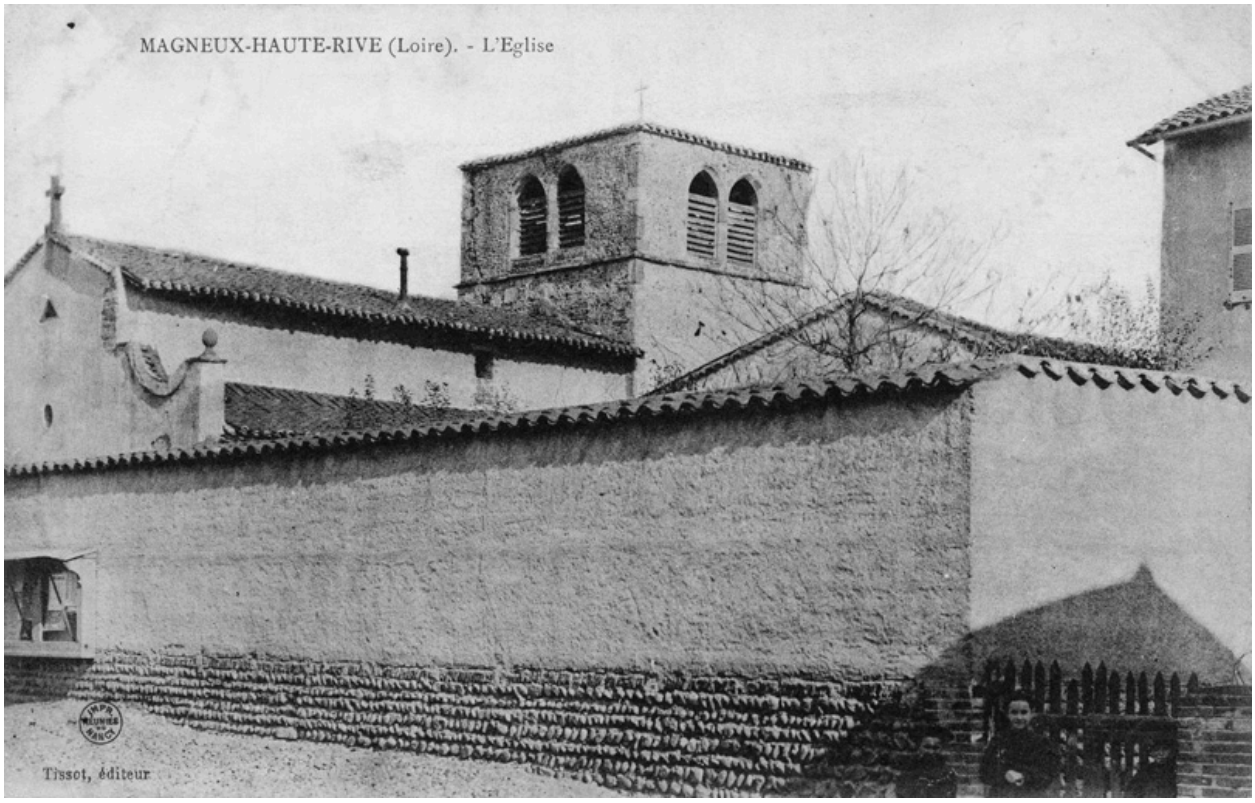

[Vue de l'église depuis le sud-ouest].

Référence du document reproduit :

- **Magneux-Haute-Rive (Loire). - L'Eglise. Impr. Réunies de Nancy ; Edit. Tissot. Carte postale [début Magneux-Haute-Rive (Loire). - L'Eglise.** Impr. Réunies de Nancy ; Edit. Tissot. Carte postale [début 20e siècle]. (Coll. part. L.Tissier)

IVR82_20054201552NUCB
Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert
Auteur du document reproduit : Tissot (éditeur), Impr. Réunies de Nancy (imprimeur)
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation